

Charte témiscabitiébienne « Cultivons leur potentiel »

Les enfants de l'Abitibi-Témiscamingue ne grandissent pas tous dans les mêmes conditions, ce qui peut engendrer des inégalités dans leur développement.

C'est pourquoi la charte témiscabitiébienne « Cultivons leur potentiel » appelle à soutenir les enfants et les jeunes de la région. Votre engagement compte, car il contribuera à l'épanouissement de nos tout-petits comme de nos plus grands.



PRINCIPES D'ACTION POUR METTRE LES ENFANTS AU COEUR DE NOS DÉCISIONS



Reconnaitre et soutenir les parents comme premiers alliés du développement des enfants.

Reconnaitre et soutenir les parents implique d'être à leur écoute, les consulter, considérer leurs valeurs et miser sur leurs forces.



Miser sur des pratiques prometteuses.

Une pratique prometteuse est la mise en commun de l'expérience terrain et de la recherche afin de contribuer à l'émergence de pratiques qui ont des impacts significatifs.



Agir tôt

Agir tôt implique de prendre action dès la grossesse et à la naissance des enfants, d'intervenir dès le plus jeune âge afin d'éviter les vulnérabilités et agir en amont des problèmes pour l'ensemble des enfants et des jeunes de la région.



Agir avec convergence et cohérence.

Travailler ensemble sous-tend une compréhension commune des besoins et de la nature du travail à accomplir, suscite l'engagement afin de poser des actions à la mesure de son rôle et de sa capacité d'agir dans un but commun.



Agir avec bienveillance

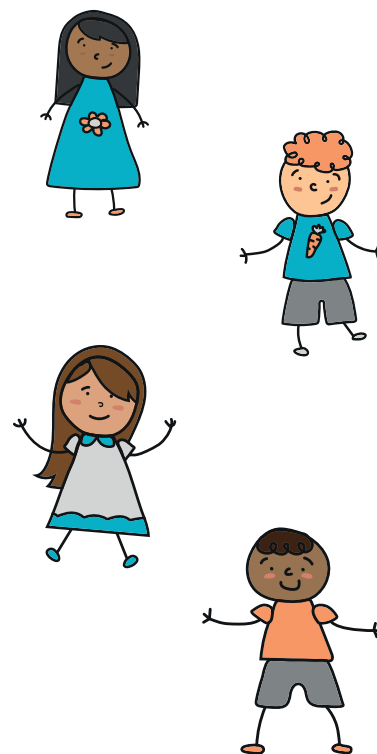
La bienveillance incite à prendre le temps d'écouter, de comprendre la situation, de considérer les besoins et d'agir dans l'intérêt de l'autre.

À QUI S'ADRESSE LA CHARTE :

- parents et entourage des enfants
- Individus ;
- centres de la petite enfance et garderies en milieu familial ;
- centres de services scolaires et les écoles (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle)
- établissements d'enseignement supérieur (Cégep et UQAT) ;
- centres de santé et de services sociaux ;
- organismes à but non lucratif ;
- instances de concertation locale et régionale ;
- municipalités et MRC ;
- entreprises ;
- toutes organisations qui ont de l'intérêt.

JE M'ENGAGE :

- à mettre les besoins de l'enfant et de sa famille au cœur de mes décisions ;
- à reconnaître que les principes d'action sont essentiels à la réussite de notre agir collectif ;
- à poser des gestes concrets et cohérents avec les principes d'action ;
- à faire connaître la Charte et encourager mes collègues, mon organisation et mes partenaires à y adhérer.



Agissons ensemble pour faire de l'Abitibi-Témiscamingue une région où tous les enfants développent leurs capacités afin qu'ils puissent à leur tour contribuer à la vie de leur communauté.



Inspiré de la Charte estrienne Voir grand pour nos enfants

**Action
Réussite**
Abitibi-Témiscamingue